

scolaires plus élevées pour les contribuables de la région, et ce pour plusieurs années. La question financière était un problème important car l'argent était plutôt rare dans la région, composée à l'époque surtout de petits fermiers et de petits pêcheurs qui réussissaient à peine à faire vivre leurs grandes familles composées généralement de 5 à 15 enfants.

Notons ici que depuis 1955, l'idée d'écoles régionales faisait son chemin au ministère de l'Éducation de l'Île, lequel cherchait à améliorer le système d'éducation dans la province. Enfin, en 1958, le gouvernement provincial votait une loi qui permettait et encourageait l'établissement d'écoles régionales dans la province. Cette loi pava, en quelque sorte, le chemin qui permit l'établissement d'une école régionale acadienne.

Une fois le plan d'action bien dressé, Euclide Arsenault et Uiric Poirier allèrent alors de district en district, statistiques en main, et bien convaincus de l'urgence d'une telle école, chercher l'appui des contribuables. Après ces nombreuses rencontres et beaucoup de discussions qui durèrent plus d'un an, une commission scolaire fut formée, composée d'un représentant par district scolaire. Le ministère de l'Éducation nomma M. Euclide Arsenault, président de cette première commission scolaire régionale de la province. La première réunion eut lieu le 22 janvier 1960 à laquelle il fut décidé de construire l'école à Abram-Village. Ce fut le commissaire de Wellington, M. Edmond L. Arsenault, qui suggéra que l'école porte le nom Évangéline; et c'est sous sa supervision que l'école fut construite. Quand à l'ouverture officielle, elle eut lieu le 26 octobre 1960.

